



5 juillet 2010

Les Sentiers du Douanier

MARSEILLAIS

Syndicat Interrégional Finances CFDT
Bulletin d'information de la Section des Douanes PACA Corse

Sommaire: A SURV et projet réorganisation SURV dans la DR **Malgré tout, bonnes vacances à tous**

Compte-rendu de la réunion d'information du 30/06/2010

QUAND « L'évolution de la chaîne hiérarchique de la Surveillance » SE TRANSFORME en « évolution de toute l'organisation de la SURVEILLANCE »

La délégation de la CFDT était composée de Roger MARTEAU, Ivan KESIC et Thierry GASQUEZ. Cette réunion était organisée par le Directeur Interrégional, en présence de la Directrice Régionale de Marseille. Son objectif étant d'informer les représentants du personnel sur ses « pistes et idées » à propos de la prochaine évolution du commandement des unités de la Surveillance. A l'occasion de cette réunion, nous en apprenons plus sur les éventuelles prochaines réorganisations qui sont envisagées par les directeurs...

Nous pouvons, dès à présent, vous résumer notre sentiment d'amertume et d'inquiétude ! L'ambiance générale de cette « réunion d'information » peut être résumée en ces quelques mots : l'action du DI est un vrai Rouleau compresseur qui reviendrait à écraser une grosse partie de la SURV et son commandement. Le contexte de pertes massives et continues d'effectifs décidées par le gouvernement remet en cause jusqu'à la pérennité de la DGDDI.

Autant le dire très franchement. En dehors d'un réel rapport de force, point de salut. Lors de la prochaine réunion sur les « axes de travail interrégional », le 9 juillet, nous aurons une vision plus globale du projet d'ensemble et de l'ampleur des dégâts dans notre DI. Celui-ci ne serait officiel qu'après passage en CTPS. Raison de plus pour le combattre dès que possible.

Pourquoi un nouveau « format » pour les réunions d'information ?

Le Directeur interrégional nous a avoué, ce que nous savions déjà par la section de Nice, que les choses s'étaient plutôt mal passées, là bas lors d'une réunion sur le même thème.

les personnels et les représentants des organisations syndicales étaient « mélangés » et les agents n'auraient pas eu la possibilité de s'exprimer complètement ! Du coup, il aurait décidé de « recevoir » les chefs douaniers marseillais dans un premier temps, le matin même et les OS ensuite!

Nous avons tenu à rappeler que s'il lui était loisible d'avoir l'opinion des personnels, de telles réunions « directes » incitait chacun, ce qui est humain, à voir à travers son cas

personnel. Schéma intéressant pour l'administration qui peut « faire son marché » en fonction de ses propres besoins.

En tout cas, nous l'avons mis en garde. La réunion du matin s'était plutôt mal passée pour certains douaniers et nous n'accepterons pas que des « règlements de comptes » ou que des « remises en questions » aient lieu sans que les représentants du personnel puissent les défendre ! L'administration joue à l'apprenti sorcier ! Elle laisse certains échelons hiérarchiques se démolir entre eux pour tenter de mieux justifier ses « réorganisations par le vide » ! Seulement, nos collègues et camarades ont eu le temps de nous informer de la situation et de tirer les sonnettes d'alarme ! En arrivant à cette réunion, nous savions déjà que le DI allait se transformer en « rouleau compresseur » : ce n'est plus quelques emplois que nous allons perdre ... mais, des unités entières ! Et encore laisse-t-il entendre que ça pourrait être pire si son projet n'aboutissait pas.

Ciblage un choix funeste et des conséquences pour tout les services.

Nous lui avons rappelé notre transmission de « contribution écrite » pour moderniser le ciblage portuaire. Nos propositions permettaient à ces services de continuer à exercer des contrôles, tout en intégrant les obligations liées à ICS. Mais elles n'allaient pas dans son sens !

S'il ne s'agissait que du non aboutissement de nos revendications, l'affaire serait bénigne, mais, nous y revenons plus loin, le projet administratif d'organisation du ciblage tend à remettre en cause la quasi intégralité de l'organisation actuelle. Seules les BSE de Marignane, Marseille SUD, et la BSIM seraient épargnées (pour l'instant).

Première « piste de travail » : une piste glissante pour « A Surv » !

La nomination par un recrutement discrétionnaire... à la « tête du client » !

En préambule, le DI nous a redonné les grands objectifs de la prochaine évolution du commandement des unités de la Surveillance. Nous rappelions que c'est bien une revendication de la CFDT et que nous souhaitons que les actuels chefs d'unités n'en soient pas exclus et même bénéficiaires ! Point négatif, la DG a refusé notre proposition de nomination sur place.

La nouvelle « conception du commandement » passe par la création d'équipes de direction, à la tête de chaque unité. Un calendrier a été défini au niveau de la DG et la CFDT rappelle qu'il n'est pas question de laisser « anticiper » les choses par le DI alors que les GT nationaux ne sont pas terminés ! Surtout, si ce « zèle » directorial devait léser les actuels chefs d'unité.

Malgré les assurances du DI, nous sommes inquiets... En effet, s'il nous a bien dit que la période « transitoire » de trois à cinq ans

serait respectée, nous n'en savons pas encore assez sur les unités qui seraient ou non concernées par cette évolution du commandement !

En effet, il y aura des « seuils » (déterminés, au niveau national, par le nombre d'agents qui composent les unités) en dessous desquels on n'implanterait pas d'inspecteurs... En résumé, il y aura des inspecteurs qui seront : chef d'unités, d'autres leurs adjoint, ainsi que d'autres encore chef de service à la CROC ou près d'un chef divisionnaire.



Il y aura un « schéma cible ».

Les postes d'inspecteurs seront à « profil » : proposés au tableau de mutation, ou sur décision du DI lorsqu'ils concerneront des agents déjà affectés à la résidence.

Ils ne seront pas « donnés » automatiquement et un

« casting » donnera la possibilité de choisir les candidats.

Cette cooptation discrétionnaire, par la seule administration, permettra de faire nommer quasi exclusivement des agents ayant une expérience SURV. Au plan national les très rares OP/CO ou AG pouvant se voir affectés auraient fait preuve de talents managériaux particuliers.

Nous avons rappelé à M. MORET qu'il serait très mal venu dans la période actuelle de voir arriver des collègues OP/CO à la tête d'unités Surv.

De plus, nous conseillons aux actuels CDU de se rapprocher de nous ou de leur organisation syndicale en cas de pressions directoriales pour laisser la place à un inspecteur.

Nous le rappelons, (cf le cr sur sujet sur le site CFDT): pendant la phase transitoire les remplacements de ce type ne doivent s'opérer qu'au départ volontaire du titulaire (mutation, retraite, promotion, etc)

La CFDT est intervenue pour demander une véritable visibilité pour les agents qui sont actuellement sur des postes d'inspecteur ou de chef d'unités de la Surveillance. Il est important pour chacun de connaître, dès aujourd'hui, les contours du futur « schéma cible » ! Le DI ayant tellement insisté sur la notion de « sélection sur le profil » et de « choix discrétionnaire exclusivement réservé à l'administration » que la CFDT s'en est inquiétée.

La réorganisation n'est-elle pas en train de devenir un moyen déguisé pour se débarrasser de ceux qui

généraient pour n'avoir pas été choisis spécialement par l'administration ?

La réalité : des moyens alloués aux fonctions... qui seront toujours réduits !

Nous avons d'autres bonnes raisons de nous inquiéter : les moyens techniques et administratifs seront-ils à la hauteur de l'enjeu des missions de chefs d'unité quel qu'en soit le grade ?

Il suffit de voir ceux qui sont alloués, aujourd'hui, aux agents de la Surveillance qui travaillent dans les CROC. Faute de voiture de service et à cause de leur « travail de bureau très accaparant », ces agents sont bien loin du terrain.

La Directrice de Marseille a fait mine de ne pas comprendre ! Alors, que pouvons nous craindre pour ces futurs chefs d'unité de catégorie A ?

Et bien qu'ils aient encore et toujours les mêmes problèmes qu'aujourd'hui et que cette « évolution de la chaîne du commandement » ne serve à rien... si ce n'est qu'à placer des « hommes surs et corvéables à merci » à la tête des unités de la Surveillance ! On serait vraiment bien loin des ambitions de la CFDT !

Seconde « piste de travail » : FREE FLOW et rouleau compresseur !

1 Le jeu des chaises musicales n'amusera pas les personnels

La seconde partie de cette « réunion d'information » était consacrée aux réflexions directoriales du moment. Le DI nous a bien dit que ses « idées » étaient déjà « prévalidées » par la sous-direction A de la DG !

Le DI nous a réaffirmé sa volonté : il a le souci de nous rendre plus efficaces et la contrainte de réduire nos effectifs s'imposerait à lui !

Il aura eu le mérite d'être clair. Il veut répondre à la problématique du contrôle autoroutier sensible (le fameux « Free-flow » !) et renforcer le contrôle du fret maritime ou des navires à quais. C'est là que les choses se corsent. Nous sommes contre ce projet qui va se traduire par un grand chambardement sans pérenniser les unités. Bien au contraire.

- Sur l'axe autoroutier de l'arc Méditerranéen, le DI a choisi trois BSI pour en faire des « points d'appui » : Menton, Fréjus et Arles (ou Salon) seraient « renforcées » par les effectifs ponctionnés sur d'autres brigades. On déshabillera Paul pour habiller Jacques.

- Les effectifs de la BSIME seront « transférés » à la BSI d'Arles : motocyclistes, équipes de Maître-chien anti-stupéfiant et autres douaniers marseillais n'ont qu'à bien se tenir ! Et, ce n'est pas fini : rattachés dans un premier temps à la DR d'Aix-en-Provence... tous ces douaniers (Arlésiens et Marseillais réunis) partiront, éventuellement, vers Salon-de-Provence... Sauf qu'il n'y a pas de locaux disponibles sur cette résidence. Donc?

- Bien sur, les Aixois ne seront pas oubliés par cette « spirale ascensionnelle ».

Nous sommes restés dubitatifs devant ces explications opérationnelles fumeuses.

Les actuelles BSI qui subsisteront encore seront « mises en réseau » pour renforcer les opérations de contrôle de ces trois super brigades autoroutières !

La CFDT est intervenue pour dire son inquiétude : depuis 2005, les « mises en réseau » ont toujours signifié l'arrêt de mort des plus petites unités !

Ce qui n'a pas été contredit par le DI. Donc nous craignons la fermeture de la BSI d'Aix-en-Provence, avant bien d'autres brigades de l'intérieur !

Nous avons bien compris où se trouveront les futures « réserves » d'emplois à rendre dans les années qui arrivent...

2 Une évolution de ciblage qui condamne l'existant

Le futur et nouveau système européen de contrôle des importations « ICS » (« Import Control System », qui sera mis en service dès janvier 2011), s'imposerait implacablement aux yeux du DI.

La CFDT dénonce sa rapidité et l'absence de réelle concertation avec les personnels !

Nous aurons à gérer le système 24H/24H, à Marseille pour toute la façade méditerranéenne. Aux yeux de la CFDT, il se pose un vrai problème d'effectifs lié à la gestion de ce système dédié à la seule lutte anti-terroriste et nous n'avons aucun recul sur les potentialités de ce système informatisé pour la LCF douanière !

Au contraire : nous sommes très sceptiques !

- Néanmoins, le DI pense avoir résolu son problème en « récupérant » les effectifs des actuelles cellules de ciblage qui seront rapatriées dans la DR de Marseille et on découplera la fonction ciblage des opérations de contrôle. Ce nouveau service sera placé sous le

commandement du POC : avec implantation de six agents supplémentaires en 2011... et, six de plus en 2012, ce service sera « mixte ». Composé d'agents OP/CO et SURV. Il y aura une répartition de la charge de travail suivant les spécificités de chacun...

La CFDT prédit bien des soucis, pour « recruter » le personnel de ce service de « ciblage et de traitement d'ICS » : le DI se contentera, dans un premier temps, d'agents « Paris Spécial ». Et, s'il ne réussit pas à contraindre les actuels agents des cellules de ciblage, il les « reversera » dans leurs unités d'origine... La CFDT fait remarquer les « turn-over » sur de tels services et qu'il faudrait réfléchir à des horaires « spécifiques », du type CLI.

La CFDT est intervenue pour dire son plus vif regret : ce « projet » ne correspond pas à nos suggestions et nous risquons d'aller droit dans le mur ! Le DI est psychorigide : il n'aura même pas daigné convoquer le dernier groupe de travail avec les organisations syndicales pour leur laisser la possibilité de lui démontrer qu'il a tort ! En effet, il s'était engagé à nous faire restituer les conclusions des deux groupes de travail administratifs qui ont eu lieu et celles du comité stratégique qu'il présidait : il n'en est rien à ce jour !

L'idée « phare » pour le contrôle du fret et navires à quai prend l'eau !

Le DI nous a dit qu'il y aurait des agents formés et qui ne seraient pas au bon endroit. Il s'agirait de spécialiser des agents pour augmenter leur efficacité :

- les douaniers de la BSE de Port-de-Bouc deviendraient le « point d'appui » du contrôle des navires à quai...(avec la BSN pdb) !

Il sera question de séparer leurs effectifs en deux blocs distincts : un premier bloc pour traiter exclusivement la mission du contrôle des produits pétroliers, un second bloc qui se spécialiserait dans le contrôle des cargos à quai... sous les directives opérationnelles de la future « cellule de ciblage ». Le DI pense pouvoir « spécialiser » les uns ou « professionnaliser » les autres. En les privant de ce qu'ils savent faire (le contrôle routier aux abords de l'emprise portuaire, par exemple), ou en les obligeant à se déplacer de ports en ports.

- L'élément cargo de la BSE NORD serait une antenne de PDB.

Attention aux explosions puisqu'une nouvelle usine à gaz pourrait voir le jour. En effet cela reviendrait à mettre sous l'autorité de 2 divisions différentes les agents de PDB.

- BSE Nord et BSE de Fos, ferait uniquement du contrôle du fret maritime. Le DI pense que tout sera très bien orchestré par la super cellule de ciblage de Marseille...



Illustration 1: Conseil de Direction: le jeu de l'apprenti sorcier

Les représentants du personnel ont bien redit que cela ne serait pas acceptable par et pour les agents. Soyez sûrs que les représentants de la CFDT sauront le lui redire: « les réformes ne sauraient se faire sans l'adhésion et le concours de tous les douaniers ! »

Cela ne suffira pas. Dès aujourd'hui nous en sommes persuadés: les personnels doivent se préparer au niveau de l'interrégion à une riposte d'ampleur aux projets en cours.

